

La recommandation de l'OMS (pour l'Europe)

pour une politique de promotion de groupes d'entraide

Sur le plan local, il s'agirait de créer des centres de ressources, réunir les moyens financiers, préparer l'aide technique, l'information et la documentation relatives aux différents groupes ainsi que d'autres ressources importantes.

Sur les plan régional et national, il s'agirait de favoriser la constitution d'interfaces, c'est-à-dire les centres qui recueillent et diffusent les informations et documentations sur les groupes d'entraide, mais aussi et surtout organiser la discussion et la collaboration entre ces derniers ainsi qu'au sein du monde professionnel, de la science, du gouvernement et du grand public.

ICP/HED.014 6484B, 1982